



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE À PARIS ET LISIEUX

(30 MAI - 2 JUIN 1980)

***DISCOURS DE JEAN-PAUL II AUX REPRÉSENTANTS
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES CATHOLIQUES***

Paris (France)

Lundi, 2 juin 1980

Mes chers frères et sœurs dans le Christ,

1. Dans le cadre de ma visite à l'UNESCO, j'ai tenu à rencontrer aussi les représentants des Organisations Internationales Catholiques (OIC) et du Centre catholique international pour l'UNESCO. Je sais que vous suivez de près, selon le statut qui vous est accordé en tant qu'organisation non-gouvernementale, les activités de cette Organisation des Nations Unies. Je vous remercie de votre présence et de votre intérêt.

Comme je l'ai fait à New York à l'occasion de ma visite à l'Organisation des Nations Unies, je veux souligner par ma présence à l'UNESCO l'intérêt que le Saint-Siège porte à la vie des organisations internationales, aux rencontres où se discutent les problèmes majeurs du monde contemporain, et aux multiples efforts de coopération internationale qui visent à promouvoir à l'échelle du monde une vie en commun empreinte de justice et de respect pour les droits inaliénables de l'homme. Car, comme mon prédécesseur Jean XXIII, qui fut un des premiers Observateurs permanents du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, le disait dans son encyclique "Pacem in Terris", la socialisation au niveau mondial est un fait. Et cette réalité exige plus que jamais qu'un nouvel ordre de relations internationales puisse s'établir sur la base d'une éthique de justice, de respect de la personne humaine, de reconnaissance de la souveraineté de chaque nation, et de solidarité.

2. Dans ce contexte, il est nécessaire de promouvoir des échanges entre les peuples afin de

permettre à chacun d'entre eux de se donner une identité propre, fondée sur une conception dynamique de la culture, qui plonge ses racines dans le passé, se nourrit de divers apports historiques et devient créatrice de nouvelles expressions tout en restant à la fois fidèle à ses valeurs propres et ouverte à celles d'autrui comme à un avenir de progrès.

L'Église ne peut pas rester étrangère à cette entreprise, elle qui, en raison de sa condition particulière, n'est pas liée à des perspectives de pouvoir politique ou d'intérêt économique, mais est inspirée uniquement par la mission que le Christ lui a confiée.

En effet, forte de son mandat du Christ d'annoncer l'Évangile à tous les peuples, l'Église est présente dans toutes les nations et les cultures comme le sacrement universel de salut et d'unité pour le genre humain: par elle, l'humanité est réconciliée avec le Père; par elle, la fraternité dans le Christ est ouverte à tous les hommes; par elle enfin, l'Évangile féconde les énergies morales et religieuses et apporte une contribution originale à l'établissement d'une culture, d'une civilisation fondée sur la primauté de l'esprit, la justice et l'amour.

3. Dans cette perspective, j'exprime mon estime et mes encouragements à tous les catholiques qui assument leur responsabilité propre dans la vie internationale, soit, comme beaucoup d'entre vous ici, au service de l'UNESCO, soit, tout particulièrement, dans les organisations catholiques internationales, qui ont bien compris quel rôle important elles ont à jouer dans ce domaine.

En effet, qu'il s'agisse de l'étude des grands problèmes internationaux ou de la sensibilisation et de la formation de l'opinion à leur égard, une contribution irremplaçable est fournie par les organisations catholiques internationales à travers leur statut d'organisation non-gouvernementale, comme aussi par les centres de la Conférence des OIC.

Je ne sous-estime nullement la nécessité de capacités techniques pour aborder les problèmes délicats et complexes qui se posent le domaine international. Mais votre contribution propre doit consister dans l'effort pour mettre toujours au cœur de ces problèmes, où se joue le destin des hommes et des peuples, une dimension éthique et religieuse qui est une composante fondamentale de la réalité humaine. Aucune solution n'est possible par des négociations au niveau politique, économique ou technique - aussi nécessaires qu'elles soient - si elle ne s'inspire pas de ces dimensions fondamentales. Que le respect et la tolérance, la volonté de collaboration loyale et de dialogue ne soient jamais un alibi pour dissimuler ou minimiser la contribution originale qui doit être la vôtre, à partir de la vérité du Christ, source de la vérité sur l'homme et sur sa dignité.

4. Cette contribution sera d'autant plus efficace qu'elle pourra se fonder sur les expériences et les réflexions qui vous parviennent de la base de vos organisations et mouvements, dans les divers lieux, pays et continents. C'est là un aspect positif des OIC. De par leur structure et l'origine de leurs membres, elles sauront à la fois dépasser les horizons d'un nationalisme ou d'un

régionalisme limités, tout en évitant aussi une vision et une pratique imparfaites de l'internationalisme, vu comme le privilège de l'élite des puissants ou le domaine exclusif de spécialistes. Par l'extension de leur présence dans tous les milieux géographiques et culturels, par la densité de leurs circuits locaux et nationaux de coordination et d'information, par leur profonde communion avec l'Église à tous les niveaux où se réalise la coopération internationale, les organisations internationales catholiques donnent déjà et doivent donner toujours davantage un témoignage et une contribution importante à l'édification de la cité des hommes et du Royaume de Dieu.

Chers amis, chers frères et sœurs, que le Seigneur vous bénisse, vous et vos familles, qu'il bénisse votre travail à l'UNESCO, et tous les *Christifideles* des Organisations catholiques que vous représentez.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana